

L'Agence du Bénévolat



Agence
du Bénévolat

L'Agence du Bénévolat connecte celles et ceux qui veulent agir en tant que bénévole avec les associations et organisations qui ont besoin de soutien.

Le bénévolat favorise le sentiment d'appartenance en...



Favorisant la participation à la vie collective et en donnant à chacun.e la possibilité de s'engager dans sa communauté.



En favorisant les rencontres, les échanges et la création de liens sociaux durables grâce à l'engagement bénévole.



En donnant à chacune et chacun la possibilité de s'engager dans sa communauté, de partager ses compétences et de contribuer à des projets collectifs porteurs de sens.



Mise en oeuvre pratique

1



1. À qui s'adresse l'initiative ?

Toute personne âgée de 18 ans ou plus souhaitant s'engager bénévolement peut s'inscrire sur la plateforme benevolat.lu, quel que soit son parcours, ses compétences ou son expérience.

2



2. Comment agir en tant qu'individu ?

- Découvrir les différentes opportunités de bénévolat sur la plateforme benevolat.lu.
- Bénéficier, si nécessaire, de conseils et d'un accompagnement personnalisé dans sa recherche d'engagement.
- Informer et orienter d'autres personnes intéressées par le bénévolat.
- Partager son expérience et encourager d'autres personnes à s'engager à leur tour.

3



3. Comment agir en tant que commune / CCVEI

- Utilisation du kit de communication à destination des communes pour promouvoir et valoriser le bénévolat au niveau local.
- Recenser les associations et acteurs locaux qui pourraient bénéficier de l'aide de bénévoles.
- Encourager les associations et autres structures à publier leurs missions de bénévolat sur la plateforme benevolat.lu.
- Informer, accompagner et orienter les personnes souhaitant s'engager bénévolement.
- Faciliter l'accès des habitantes et habitants aux opportunités de bénévolat au sein de leur commune.